

SOMMAIRE

P.1 LES FORMATIONS FINANÇÉES PAR PÔLE EMPLOI CONDUISENT À PLUS D'UN RECLASSEMENT SUR DEUX

P.2 L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE RESTE DÉTERMINANTE POUR LE RECLASSEMENT

P.2 LA PART DES RECLASSEMENTS DURABLES EST EN HAUSSE EN 2013 ET ATTEINT 73,5%

P.3 L'ACCÈS À L'EMPLOI DURANT LES 6 MOIS QUI ONT SUIVI LA FIN DE LA FORMATION EST EN LÉGER RECUL

P.4 LA GRANDE MAJORITÉ DES BÉNÉFICIAIRES JUGENT LEUR FORMATION UTILE ET EN ADÉQUATION AVEC LEURS BESOINS

ENQUÊTE « SORTANTS DE FORMATION 2013 » UN DEMANDEUR D'EMPLOI SUR DEUX EST EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS AVOIR BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION

EDITA JASAROSKI, CHRISTEL POUJOLY - DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'ÉVALUATION

En 2013, un demandeur d'emploi sur deux (50,8%) était en emploi six mois après la fin d'une formation. Le taux de retour à l'emploi est en nette progression par rapport à 2012 (+5,3 points) et demeure plus élevé pour les bénéficiaires d'une formation financée par Pôle emploi (54,0% contre 48,9% pour les autres).

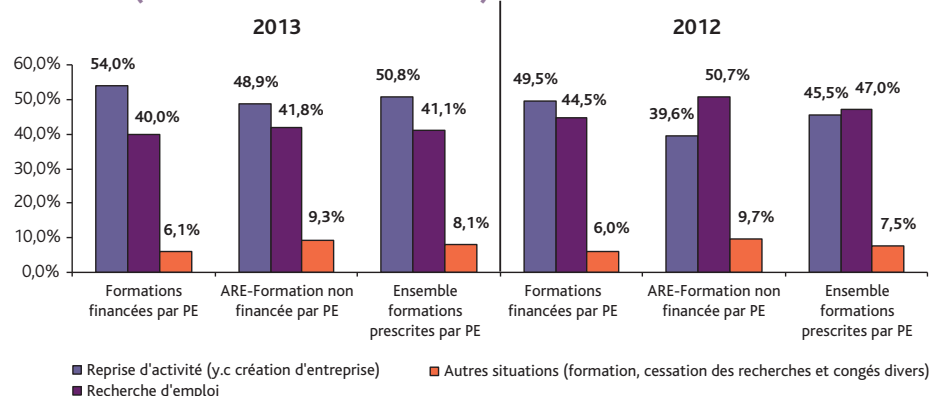
Les taux de reclassement se différencient selon le dispositif de formation. Ainsi, les formations de type préalable à l'embauche affichent les meilleurs taux de retour à l'emploi avec une augmentation sensible sur un an (79,1% en 2013 contre 70,7% en 2012). Le taux de reclassement durable¹ enregistre une hausse significative en 2013 (+6 points), et atteint 37,3%. Ainsi, en 2013, près de trois emplois retrouvés sur quatre sont des emplois durables. Neuf personnes sur dix se disent satisfaites de l'emploi retrouvé et près de sept sur dix (67%) déclarent avoir trouvé l'emploi qu'elles cherchaient. Globalement, les formations suivies correspondent aux attentes des personnes interrogées, et 70,5% d'entre elles estiment qu'elles les ont aidés ou les aideront à retrouver un emploi.

LES FORMATIONS FINANÇÉES PAR PÔLE EMPLOI CONDUISENT À PLUS D'UN RECLASSEMENT SUR DEUX

Six mois après la fin d'une formation prescrite par Pôle emploi (cf. encadré), un bénéficiaire sur deux est en emploi (50,8% cf. graphique 1), 41,2% sont toujours à la recherche d'un emploi et 8% déclarent être toujours en formation, en congés ou bien avoir abandonné leurs recherches. Le taux de reclassement connaît une progression de 5,3 points par rapport à l'année précédente. Si, comme en 2012, le retour à l'emploi demeure plus élevé suite à une formation financée par Pôle emploi (54% contre 48,9%), l'écart avec celles non financées par Pôle emploi tend à se réduire, passant de 10 points en 2012 à 5,1 points en 2013 parmi les bénéficiaires d'une formation.

Un demandeur d'emploi sur deux (50,8%) était en emploi six mois après la fin d'une formation, soit une progression sur un an (45,5% en 2012). Le taux de retour à l'emploi est également en hausse par rapport à 2012 (+5,3 points) et demeure plus élevé pour les bénéficiaires d'une formation financée par Pôle emploi (54,0% contre 48,9% pour les autres). Le taux de reclassement durable enregistre également une hausse marquée (+ 6 points) et atteint 37,3%. Neuf personnes enquêtées sur dix affirment que la formation suivie a répondu à leurs attentes (+ 3,1 point en un an) et sept personnes sur dix estiment que cette formation les a aidés ou pourra les aider à retrouver un emploi.

GRAPHIQUE 1
SITUATION EN OCTOBRE DES SORTANTS DE FORMATION DU MOIS DE MARS (COMPARAISON 2013/2012)



EN 2013,
50%
DES DEMANDEURS D'EMPLOI
SONT EN EMPLOI SIX MOIS
APRÈS LA FIN D'UNE
FORMATION

¹ CDI, contrats d'une durée au moins égale à 6 mois ou création d'entreprise.

Les formations de type « préalable à l'embauche » (AFPR et POE individuelle), financées par Pôle emploi, ont pour objectif de former le stagiaire à un emploi précis, avec à la clef son embauche à l'issue de la formation. Près de huit bénéficiaires sur dix d'une formation de cette nature sont toujours en emploi (79,4% suite à une AFPR et 78,4% suite à une POE individuelle) six mois après la fin de leur formation (cf. tableau 1), quand ils sont moins de la moitié (47%) après avoir suivi d'autres types de formation. Le taux de reclassement le plus faible est observé suite à une AFC (36,7%), soit dix points de moins que pour les autres types de formation (hors AFPR et POE individuelle).

Dans l'ensemble, les hommes se reclassent mieux que les femmes (56,2% contre 44,4%, cf. tableau 2), et l'écart est un peu plus marqué qu'en 2012 (11,9 points contre 10,4 points). Si les seniors sont proportionnellement plus nombreux à avoir bénéficié d'une formation en 2013 (16,2% en 2013 contre 10,8% en 2012), leur taux de reclassement est plus faible (35,9%).

L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE RESTE DÉTERMINANTE POUR LE RECLASSEMENT

L'expérience professionnelle joue favorablement dans la reprise d'emploi. 52,2% des demandeurs d'emploi ayant une expérience professionnelle sont en emploi six mois après la fin de leur formation, contre 40,4% de ceux n'ayant jamais ou qu'occasionnellement travaillé.

En particulier, la multiplication des expériences professionnelles, y compris ponctuées par des périodes de chômage, semble être un atout majeur pour se reclasser. Cette situation s'avère nettement plus favorable que celle d'avoir connu un emploi régulier (cf. tableau 3)

Les disparités des taux de reclassement des demandeurs d'emploi en fonction de leur expérience professionnelle s'observent également selon le type de formation. L'écart est particulièrement important (près de 19 points) dans le cas des formations autres que AFPR et POE, prescrites mais non financées par Pôle emploi : 26% des moins expérimentés sont reclassés contre 44,8% parmi ceux ayant une expérience professionnelle. L'écart est resserré (moins de 7 points) dans le cas des dispositifs de formation de type préalable à l'embauche.

LA PART DES RECLASSEMENTS DURABLES EST EN HAUSSE EN 2013 ET ATTEINT 73,5%

Parmi les demandeurs d'emploi ayant retrouvé un emploi six mois après la fin de leur formation, la part de ceux en emploi durable (cf. définitions) progresse significativement et s'établit à 73,5%, contre 68,8% en 2012 (cf. graphique 2). Les CDI concernent plus de quatre contrats sur dix (46,1%) quand ils en représentaient 30,9% en 2012. Il est à noter que plus de la moitié (57,4%) des personnes occupant un CDI et près des trois quarts des créateurs d'entreprise ou travailleurs indépendants étaient en CDI avant l'entrée au chômage.

TABLEAU 1

TAUX DE RECLASSEMENT SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION SELON LA NATURE DE LA FORMATION SUIVIE

Type de formation suivie			Taux de reclassement (y.c. création d'entreprise)			
Formations prescrites par Pôle emploi	Formations financées par Pôle emploi	AFPR	79,4%	79,1%	54,0%	50,8%
		POE individuelle	78,4%			
		AIF	48,5%			
		AFC	36,7%			
	Formations prescrites mais non financées par Pôle emploi	Formations non financées par Pôle emploi (hors POE collective)	48,8%	48,9%		
		POE collective	50,1%			

TABLEAU 2

TAUX DE RECLASSEMENT À SIX MOIS SELON LA NATURE DU FINANCEMENT DE LA FORMATION SUIVIE EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

	Formations financées par Pôle emploi			Formations prescrites mais non financées par Pôle emploi			Ensemble des formations prescrites par Pôle emploi		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
< 25 ans	63,3%	66,3%	64,4%	58,2%	38,6%	49,6%	60,5%	49,5%	55,9%
25-29 ans	67,1%	55,6%	62,8%	65,7%	50,2%	58,7%	66,3%	52,1%	60,3%
30-39 ans	61,3%	41,3%	52,5%	58,4%	51,3%	54,7%	59,6%	47,9%	53,9%
40-49 ans	55,4%	46,2%	51,0%	53,9%	35,6%	45,2%	54,4%	39,5%	47,3%
≥ 50 ans	39,8%	32,9%	36,9%	37,0%	33,7%	35,5%	37,9%	33,5%	35,9%
Ensemble	58,6%	47,7%	54,0%	54,5%	42,6%	48,9%	56,2%	44,4%	50,8%

TABLEAU 3

TAUX DE RECLASSEMENT À SIX MOIS SELON LA NATURE DU FINANCEMENT DE LA FORMATION SUIVIE EN FONCTION DU PASSÉ PROFESSIONNEL

	Plusieurs emplois	Enchaînement périodes activité/ chômage	Emploi régulier	Ensemble avec expérience professionnelle	Travail occasionnel	Jamais travaillé	Ensemble avec peu d'expérience professionnelle	Ensemble
Formations préalables à l'embauche (AFPR, POE individuelle)	80,9%	78,1%	81,3%	80,3%	67,2%	82,1%	73,8%	79,1%
Autres formations financées par Pôle emploi	45,9%	49,2%	42,1%	44,8%	27,4%	24,1%	26,0%	42,1%
Formations prescrites mais non financées par Pôle emploi	53,6%	56,8%	46,8%	50,2%	41,0%	31,5%	37,3%	48,9%
Ensemble des formations prescrites par Pôle emploi	54,7%	57,4%	49,3%	52,2%	41,4%	38,9%	40,4%	50,8%

TABLEAU 4

TAUX DE RECLASSEMENT GLOBAL ET DURABLE SELON LE TYPE DE FORMATION SUIVIE

	Taux de reclassement			
	Global		Durable	
	2012	2013	2012	2013
Formations préalables à l'embauche (a)	70,7%	79,1%	60,1%	70,0%
Autres formations financées par PE (b)	42,2%	42,1%	26,7%	29,2%
Ensemble des formations financées par PE (a+b)	49,5%	54,0%	35,2%	42,3%
Formations non financées par PE	39,6%	48,9%	25,5%	34,4%
Ensemble des formations prescrites par PE	45,5%	50,8%	31,3%	37,3%

Pour les personnes en emploi six mois après la formation, la durée de celle-ci était sensiblement moins élevée pour celles en emploi durable (407 heures, contre 554 heures pour les autres). Ce constat est particulièrement vrai pour les formations non financées par Pôle emploi, pour lesquelles la durée moyenne des formations s'établit à 575 heures pour les personnes reclassées en emploi durable, contre 723 heures pour les autres. Parmi les personnes reclassées suite à une formation financée par Pôle emploi, celles en emploi durable auront également eu une durée de formation plus courte : 261 heures, contre 272 heures pour les autres.

Même si pour un peu plus d'un demandeur d'emploi sur quatre (27,8% en 2013, 30,4% en 2012) le reclassement s'accompagne de concessions, qu'il s'agisse d'accepter une baisse de rémunération ou une durée de transport plus longue ou encore d'avoir des horaires de travail plus contraignants, la majorité des personnes interrogées (68,3% contre 61,2% en 2012) affirment avoir trouvé l'emploi qu'elles cherchaient. La part est d'autant plus élevée qu'il s'agit d'un emploi durable (72,9% contre 66,4% en 2012). In fine, neuf personnes sur dix (91,3%) se disent globalement satisfaites de l'emploi qu'elles occupent.

L'ACCÈS À L'EMPLOI DURANT LES 6 MOIS QUI ONT SUIVI LA FIN DE LA FORMATION EST EN LÉGER RECU

Si le taux de retour à l'emploi a progressé sur un an (+5,4 points), l'accès à l'emploi connaît un léger recul (-1,2 points par rapport à 2012). Sans être forcé en emploi 6 mois plus tard, 68,2% des demandeurs d'emploi ont exercé au moins une activité au cours des six mois qui ont suivi la fin de la formation (contre 69,4% en 2012).

Pour les formations de type AFC et AIF, la stagnation observée du taux de retour à l'emploi six mois après la fin de la formation s'accompagne d'un recul de 4 points en un an du taux d'accès à l'emploi (cf. graphique 3). L'exercice d'activités réduites permet à plus de deux personnes sur trois en moyenne de renouer avec le monde du travail, ce qui constitue un atout vers le retour à l'emploi durable. En effet l'enquête montre que la diversité des expériences acquises dans le passé professionnel joue favorablement sur le reclassement.

LA GRANDE MAJORITÉ DES BÉNÉFICIAIRES JUGENT LEUR FORMATION UTILE ET EN ADÉQUATION AVEC LEURS BESOINS

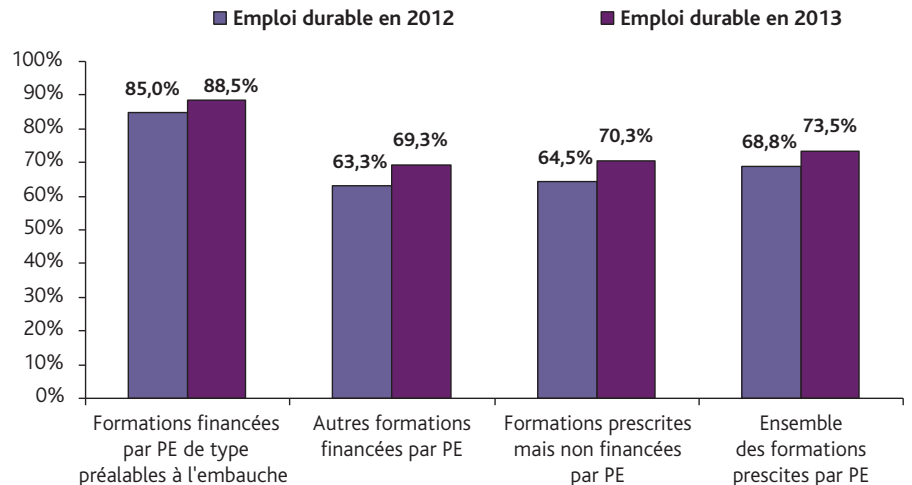
Neuf personnes sur dix (89,4%) affirment que leur formation a répondu à leurs attentes, soit une progression de 3,1 points par rapport à 2012 (86,3%).

La formation s'est accompagnée néanmoins de difficultés pour un cinquième des personnes enquêtées. Ces difficultés sont essentiellement financières (jusqu'à 76,8% pour celles en emploi contre 69,9% pour celles sans emploi).

Au final, sept personnes sur dix (70,5% en 2013 contre 71,1% en 2012) estiment que cette formation les a aidés ou pourra les aider à retrouver un emploi.

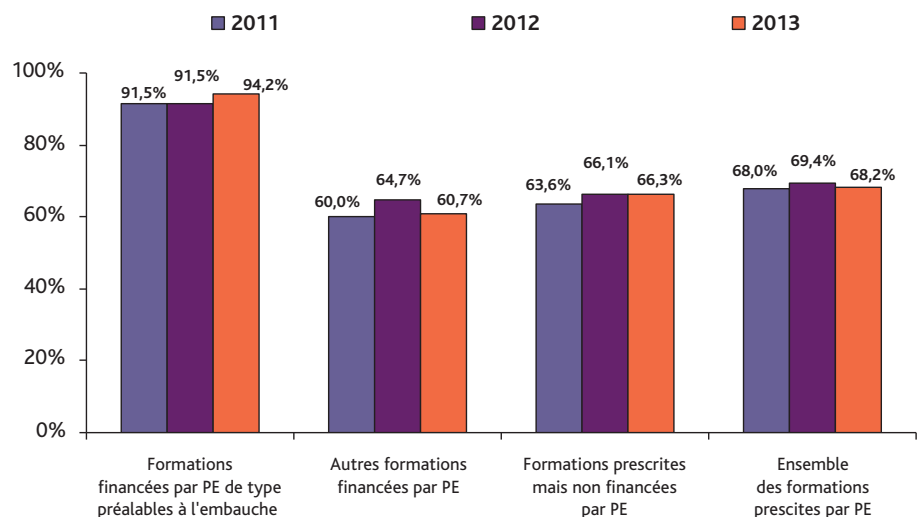
GRAPHIQUE 2

NATURE DE L'EMPLOI RETROUVÉ SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION, SELON LE TYPE DE FORMATION SUIVIE



GRAPHIQUE 3

ÉVOLUTION DES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DEPUIS 2011 SELON LE TYPE DE FORMATION SUIVIE



Même si cet avis est naturellement plus marqué pour les personnes ayant retrouvé un emploi (77,4%), il est aussi partagé par celles qui sont encore à la recherche d'un emploi (63,4%). Enfin, un tiers (33,8%) des personnes en emploi jugent que cette formation leur a été indispensable. Ce sentiment est partagé par plus d'une personne sur cinq (22,7%) parmi les non reclassés.

Au moment de l'entrée en formation, 87,8% des demandeurs d'emploi (4 points de plus en un an) déclarent qu'ils avaient un projet bien déterminé : celui de pouvoir évoluer

professionnellement ou alors de trouver un emploi dans un autre domaine précis (incluant la création d'entreprise). Pour près des trois quarts (73,7%) des demandeurs d'emploi, l'objectif principal était d'acquérir des compétences pour changer de métier ou de compléter sa formation de base pour progresser dans son métier.

ENCADRÉ

LES SORTANTS DE FORMATION DE MARS 2013 : QUI SONT-ILS ET QUEL TYPE DE FORMATION ONT-ILS SUIVI ?

Pour 37% des demandeurs d'emploi ayant achevé une formation prescrite par Pôle emploi en mars 2013, celle-ci était financée par Pôle emploi. Ces formations dont le poids a considérablement reculé en 2013 (60% en 2012) se répartissent en deux catégories :

- les formations de type préalables à l'embauche (aide attribuée à un employeur qui s'engage à recruter un demandeur d'emploi après une période de formation) : l'AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) et la POE individuelle (Préparation Opérationnelle à l'Emploi individuelle) créée en 2010 ;
- les autres formations financées par Pôle emploi : l'AFC (Action de Formation Conventionnée) et l'AIF (Aide Individuelle à la Formation).

La part des AFC chute en 2013 (-14,9 points par rapport à 2012) ; elle est divisée par deux en un an (13,7% contre 28,6%).

Au contraire, en 2013, les autres formations prescrites mais non financées par Pôle emploi sont en forte augmentation sur un an, elles concernent 63% des sortants de mars, (contre 40% un an plus tôt).

Parmi les sortants de formation de mars 2013, les hommes représentent plus de la moitié des bénéficiaires (+1,1 point en un an). De même, la part des personnes les plus âgées (50 ans ou plus) progresse de 5,4 points. Les personnes avec un niveau d'études technique/professionnel enregistrent la plus forte progression sur un an (+9,3 points) et représentent un peu plus d'un tiers des effectifs en 2013. A l'inverse, la part des personnes ayant les niveaux d'études les plus faibles (arrêt des études avant le lycée) est divisée par deux. Enfin, les personnes ayant très peu travaillé ou occasionnellement seulement avant l'inscription à Pôle emploi qui a précédé leur entrée en formation représentent plus de 11,7% des sortants de formation de mars 2013, en recul de 3,9 points sur un an.

TYPE DE FORMATION SUIVIE		STRUCTURE 2012	STRUCTURE 2013	EVOLUTION 2013/2012
Formations financées par Pôle emploi	AFPR	12,0%	8,9%	-3,1 points
	POE Individuelle	3,3%	3,1%	-0,2 point
	AIF	16,0%	11,7%	-4,3 points
	AFC	28,6%	13,7%	-14,9 points
Formations prescrites mais non financées par Pôle emploi	Formations non financées par Pôle emploi (hors POE collective)	35,8%	55,7%	+19,9 points
	POE collective	4,3%	7,0%	+2,7 points
Ensemble des formations prescrites par Pôle emploi		100,0%	100,0%	-

	STRUCTURE 2012	STRUCTURE 2013	EVOLUTION 2013/2012
< 25 ans	24,3%	15,5%	-8,8 points
25-29 ans	17,4%	16,7%	-0,7 point
30-39 ans	26,6%	27,7%	+1,1 point
40-49 ans	20,9%	23,8%	+2,9 points
≥ 50 ans	10,8%	16,2%	+5,4 points
% femmes	46,6%	45,5%	-1,1 point
% hommes	53,4%	54,5%	+1,1 point

NIVEAU D'ÉTUDES :	STRUCTURE 2012	STRUCTURE 2013	EVOLUTION 2013/2012
primaire	4,5%	2,9%	-1,6 point
collège	14,8%	7,5%	-7,3 points
lycée	25,9%	24,8%	-1,1 point
technique/professionnel	24,8%	34,1%	+9,3 points
BAC+2+3	21,5%	21,0%	-0,5 point
BAC+4 et plus	6,8%	8,8%	+ 2 points
% avec peu d'expérience professionnelle	15,6%	11,7%	-3,9 points

- Directeur de la publication : Jean BASSÈRES
- Directeur de la rédaction : Stéphane DUCATEZ
- Réalisation : Service communication siège

QUELQUES REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

BASE DE SONDAGE :

Un fichier spécifique regroupant l'ensemble des sorties d'une allocation de formation (ARE-Formation ou RFPE) au cours du mois de mars 2013 a été constitué à partir du FNA (Fichier National des Allocataires).

ÉCHANTILLONNAGE :

L'objectif retenu pour obtenir une précision jugée satisfaisante est d'exploiter in fine un échantillon d'environ 3 500 répondants. L'exhaustivité des sorties de formation au cours du mois de mars 2013 pour les formations financées par Pôle emploi a été retenue. S'est ajouté à cette sélection un échantillon de sortants de formation (en mars 2012) indemnisés au titre de l'ARE-Formation dans le cadre de formations non financées par Pôle emploi. Un extrait de 10 000 individus a été adressé à l'institut BVA pour procéder à l'enquête.

REDRESSEMENT :

BVA a fourni à Pôle emploi un échantillon de réponses exploitables de 3507 individus. Pôle emploi a ensuite procédé à un redressement en utilisant comme variables de calage les variables sexe, âge, type de formation suivie et situation au regard de l'inscription au moment de l'interrogation.

DÉFINITIONS :

Emploi durable : ensemble des contrats d'une durée de 6 mois ou plus incluant : CDI, CDD et missions d'intérim de 6 mois ou plus ainsi que les créateurs d'entreprise et travailleurs indépendants.

Taux de reclassement/retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.

Taux de reclassement durable/retour à l'emploi durable : proportion de personnes en emploi durable à la fin d'une période.

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

EN SAVOIR PLUS

GAUMONT (Sandra), « Enquête Sortants de formation : un retour à l'emploi plus difficile en 2011 », *Repères & Analyses - Statistiques n° 36*, février 2012.

GAUMONT (Sandra), « Enquête Sortants de formation 2012 : Un accès à l'emploi renforcé, mais des reclassements moins durables », *Repères & Analyses - Statistiques n°57*, juin 2013.

